
COMMUNIQUE

GRAND PRIX KARTING DU TAMPON -Association Kart Auto Réunion

Encore une fois, la ligue est obligée d'apporter un démenti formel de la désinformation pratiquée par l'organisateur et par certains.

Notre ligue n'a « ni arbitrairement, ni tardivement » émis un avis défavorable.

Depuis le 7 mars 2018, notre ligue a adressé à l'organisateur ses observations défavorables au regard des Règles Techniques et de Sécurité applicables, notamment sur l'absence de plan à l'échelle permettant l'examen (notamment à distance par la FFSA). Suite aux transmissions complémentaires insuffisantes de l'organisateur, ces observations défavorables ont été réitérées les 17 et 24 avril. Le plan à l'échelle avec l'ensemble du dispositif de sécurité superposé exigé règlementairement n'a jamais pu être fourni. **Trois plans différents ont été fournis dont un, ce 2 mai 2018, avec indication enfin des largeurs et longueurs qui ont confirmé la non-conformité du tracé aux règles de sécurité.**

S'agissant d'éléments de sécurité non conformes, l'organisateur n'a pas laissé à la ligue, après concertation avec la FFSA, d'autre solution que de confirmer un avis défavorable.

Les Règles Techniques et de Sécurité s'appliquant sont disponibles en permanence sur le site FFSA. Tout organisateur doit, avant de retenir un tracé et de proposer une épreuve, vérifier que ces règles pourront être respectées.

Il engage sa propre responsabilité à ne pas le faire et à faire engager par la commune des travaux insuffisants et également d'autres dépenses, alors que depuis le 7 mars il a un avis défavorable de la ligue qui lui rappelle les règles à respecter. Il s'agit de la sécurité des concurrents que nous devons garantir.

Notre ligue a eu la prévenance et courtoisie d'informer M. Le Maire du Tampon de la situation avant l'émission de l'avis définitif défavorable qui en était d'accord dans la mesure où la règlementation n'était pas respectée. Nous le remercions de sa compréhension.

Comme convenu avec M. Le Maire du Tampon et selon sa volonté, la ligue, avec le concours de la FFSA, reprendra elle-même avec les services techniques de la commune la définition des travaux nécessaires pour s'assurer que cette magnifique place puisse à l'avenir être adaptée à une épreuve de karting.

Le Comité directeur